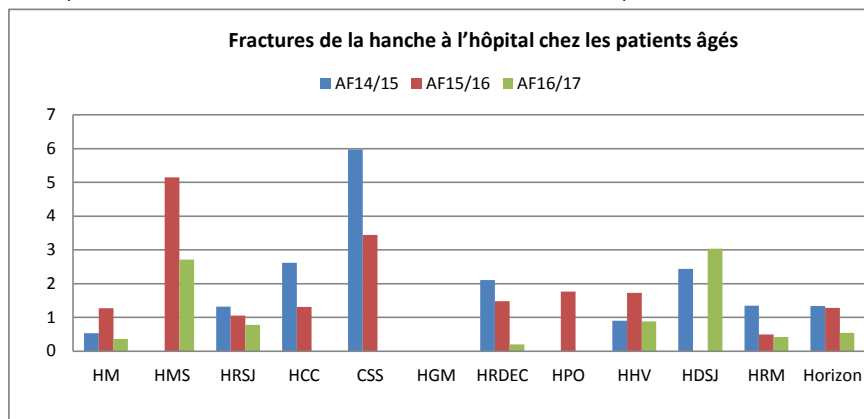
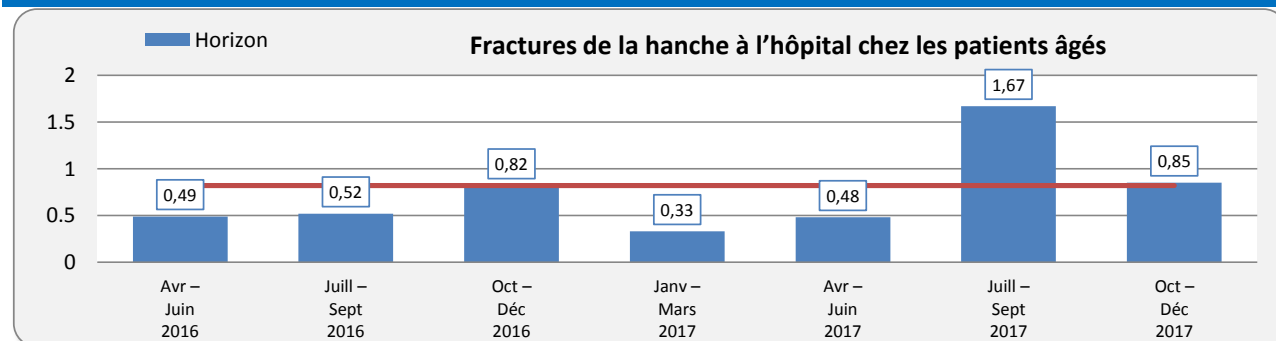


Étant donné que presque une personne âgée sur 1 000 (de 65 ans et plus) subit une fracture de la hanche suivant son admission à un hôpital de soins de courte durée au Canada, les fractures de la hanche subies à l'hôpital représentent une source de grande préoccupation pour la sécurité des patients. Le taux et le risque de fractures de la hanche entraînées par une chute augmentent avec l'âge. Les fractures de la hanche peuvent non seulement avoir des répercussions importantes sur l'autonomie et la qualité de vie des patients âgés, mais elles sont aussi associées à des séjours plus longs et à des coûts de soins de santé accrus lorsqu'elles surviennent en milieu hospitalier. En conséquence, les chutes chez les patients constituent un volet important de la gestion de risque de tout hôpital. Le potentiel de prévention de nombreuses chutes et de leurs conséquences dépend de l'habileté à reconnaître et à cerner les facteurs de risque connus. Cet indicateur vise à aider les hôpitaux à évaluer leurs efforts de prévention; des taux élevés doivent servir à cibler les points à améliorer.

**Définition :** Le taux de fractures de la hanche à l'hôpital chez les patients en soins de courte durée âgés de 65 ans et plus par 1 000 congés d'hôpital. Nota : En raison du calcul mathématique, les établissements ayant un nombre plus restreint de jours-patient afficheront un taux plus élevé pour le même nombre de patients ayant subi une fracture de la hanche.



**Cible 2017/18:** 0,82



**Analyse :** On constate une nette diminution du taux de fractures de la hanche à l'hôpital chez les patients âgés de 65 ans et plus ayant reçu leur congé d'hôpital. À 0,54, le taux global d'Horizon en 2016-2017 était inférieur au point de référence national de 0,82; toutefois, il peut s'avérer difficile de préciser le taux de fractures de la hanche à l'hôpital là où le réseau compte des établissements de diverses tailles. Le calcul mathématique utilisé pour cet indicateur favorise les grands établissements.

Par exemple, l'HMS enregistre des taux de 0, de 5,15 et de 2,71 depuis les trois derniers exercices, ce qui représente, respectivement, 0, 2 et 1 patient(s) ayant subi une chute durant ces périodes. En revanche, les taux de l'HRSJ au cours des trois derniers exercices sont de 1,32, de 1,05 et de 0,78, soit l'équivalent, respectivement, de 10, de 8 et de 6 patients hospitalisés ayant subi une fracture à la suite d'une chute au cours de leur séjour. À l'échelle du Réseau de santé Horizon, le nombre de personnes ainsi touchées au cours des trois derniers exercices était de 32 en 2014-2015, de 30 en 2015-2016 et de 13 en 2016-2017.

Le Comité directeur sur la prévention des chutes d'Horizon continue à collaborer avec les divers comités régionaux sur la prévention des chutes afin de déterminer et de mettre en œuvre les pratiques optimales en la matière pour l'ensemble d'Horizon. Chaque unité tient des mini rassemblements sur les chutes pour s'assurer que son personnel de première ligne participe activement aux activités d'amélioration de la qualité. De la formation sur le sujet continue d'être dispensée au personnel, aux patients et aux familles. L'attention constante portée à la prévention des chutes s'est traduite par la baisse de la fréquence des fractures de la hanche subies par suite d'une chute dans les établissements d'Horizon.